

Observer l'éclipse : consignes de sécurité



Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2015

Si l'éclipse partielle, qui sera visible sur toute la France dans la matinée du vendredi 20 mars, est un spectacle à ne pas manquer, son observation en revanche doit être faite avec les précautions les plus sévères.



Observation du soleil en toute sécurité © Observatoire de Paris

En aucun cas, ne regardez directement le Soleil éclipsé.

Une observation directe du soleil, sans protection adéquate, peut entraîner des effets irréversibles et conduire à une altération définitive de la vue.

Seules des lunettes spéciales éclipse (prévues par la directive européenne 89/686/CEE), **certifiées** (avec un marquage CE de conformité), **peuvent être utilisées à cet effet.**

Autre solution : tournez le dos au Soleil !

Si vous n'avez pas de lunettes spéciales éclipse, le meilleur moyen d'observer demeure l'observation indirecte par projection.

Il vous suffit pour cela de percer d'un trou d'épingle une feuille cartonnée qui sera présentée face au Soleil.

Une image du Soleil sera ainsi projetée sur un écran de réception (simple feuille cartonnée également).

La taille de l'image sera d'autant plus grande que la distance entre les deux feuilles sera grande (image solaire de près de 1cm pour une séparation d'un mètre entre les deux écrans).

Une simple boîte à chaussure peut suffire à l'opération. Son intérieur sombre renforcera le contraste nécessaire à une bonne visibilité de l'image du Soleil. Une petite ouverture carrée y sera pratiquée de façon à permettre l'observation à l'oeil, ou au moyen d'un appareil photo, de l'image du Soleil ainsi formée dans la boîte.